

**CHEMIN DE CROIX
ROBION
VENDREDI 30 MARS 2018**



Avec les 32 bienheureuses religieuses martyres d'Orange

à Monseigneur André Reyne

à Lou Ramirez

à Lucette Dauphin

Entre le 19 juin et le 26 juillet 1794, la Commission Populaire - l'équivalent du Tribunal Populaire - envoie à l'échafaud 332 personnes dont 32 religieuses béatifiées le 10 mai 1925 : une bénédictine de l'abbaye de l'Assomption de Caderousse, deux cisterciennes de l'Abbaye Ste Catherine, d'Avignon, treize sacramentines du couvent de Bollène et seize ursulines des couvents de Bollène, Carpentras, Pont-Saint-Esprit et Sisteron, issues de tous les milieux de la société.

Lorsque la Révolution arrive dans les Etats Pontificaux, en 1791, la déchristianisation méthodique était enclenchée depuis 89. Peu à peu la vie religieuse est anéantie par la spoliation des biens, l'abolition des vœux religieux, la promulgation d'une Constitution Civile du Clergé, « *qui n'est pas autre chose qu'une reconstruction de l'Eglise en France selon les normes de l'esprit révolutionnaire* », et la suppression des congrégations religieuses. En août 1792 on exige de tout citoyen de prêter le serment de Liberté-Egalité qui est inacceptable, car il revient à accepter et entériner l'ordre des choses établi arbitrairement et par la force.

Le 17 août 1792 un décret d'expulsion ordonne de vider et de vendre les couvents, et dès le lendemain, tout costume religieux est interdit.

Le 17 septembre 1793, la loi déclare suspects : « *tous ceux qui par leurs paroles, par leurs actions ou leur abstention, se sont montrés ennemis de la liberté* ». Pour les traquer, une Commission Populaire est instituée à Orange, par le zèle du représentant du peuple Maignet. La seule forme juridique qui prévalut, fut la conviction et la décision du juge : « *il ne doit exister aucunes formes, écrit le révolutionnaire Payan à un juré trop scrupuleux de trouver des preuves, la conscience du juge est là, et les remplace* »

« La commission fera comparaître 595 prévenus ; elle en condamnera 332 (dont 32 religieuses et 36 prêtres) à la peine capitale, 116 à la réclusion, 147 seront acquittés ».

Au delà de leur diversité, ces religieuses ont su demeurer fidèles aux engagements de leur baptême, de leur confirmation et de leurs vœux religieux, les renouvelant chaque jour, comme une préparation au martyre.

Elles surent mettre en commun, très rapidement, les richesses propres de chacune de leurs traditions religieuses, et mettre tout en commun. Ainsi, loin de se laisser anéantir par les circonstances, elles surent s'encourager à la fidélité et porter secours à ceux qui en avaient besoin. La prière, la dévotion aux sacrements, reçus parfois de façon héroïque, la charité fraternelle sont les traits marquants de leur vie en prison, ou plutôt les fruits, en des temps difficiles, de la vie chrétienne et religieuse qui les avait formées.

-oOo-

Introduction

La guillotine fut la croix de ces bienheureuses religieuses martyres. Pour nous mettre à leur école, en commençant ce chemin de croix, reprenons ce cantique composée par la bienheureuse Théotiste PELISSIER, sacramentine, intitulé *Sentiment de confiance sur la guillotine*¹. Dans ce texte, le mot guillotine, pourrait être remplacé par celui de Croix !:

1- Bien loin que la guillotine
me cause quelque frayeur,
que son aspect me chagrine
Et puisse troubler mon cœur ;
Mon Dieu me fait voir en elle
Un moyen bien précieux,
Qui, par une voie nouvelle,
Me conduit droit dans les cieux

3- Si la voix de la nature
Me parlait un peu trop fort,
Si l'aspect de la torture
Me faisait craindre la mort ;
Mon époux, qui toujours veille
A mon solide bonheur,
Par sa bonté non pareille
Deviendra mon protecteur.

2- Si je crains pour ma faiblesse
En Dieu je mets mon espoir ;
J'attends tout de sa tendresse,
Ma force est dans son pouvoir.
Il anime mon courage
En m'appelant au combat,
Ma vigueur est son ouvrage,
Oh ! Je ne m'y méprends pas.

4- Non, non, je n'ai rien à craindre,
Aidée d'un si bon secours ;
Ingrate dois-je me plaindre,
Si Dieu me soutient toujours ?
La guillotine inquiète
L'esprit faible, un faible cœur ;
Je peux craindre sa toilette,
Sa fin ne me fait pas peur.

-oOo-

¹ *Les Trente-Deux Religieuses Martyres d'Orange*, CHANOINE ANDRÉ REYNE, ABBÉ DANIEL BRÉHIER, Aubanel, Avignon, 1995, p. 287

I° STATION- JESUS EST CONDAMNE A MORT

De l'Evangile selon saint Mathieu :

« Heureux êtes-vous si l'on vous insulte, si l'on vous persécute et si l'on dit faussement toute sorte de mal contre vous, à cause de moi.

Réjouissez-vous, soyez dans l'allégresse, car votre récompense est grande dans les cieux ! C'est ainsi qu'on a persécuté les prophètes qui vous ont précédés. »

(Mathieu 5, 11-12)

-oOo-

Le témoignage des Bienheureuses martyres :

Le tribunal d'exception constitué en 1794 à Orange a pour but de condamner ces *« religieuses dont l'exemple seul entretenait le fanatisme »*. Leur seule faute est d'être religieuses !

Qui es-tu ? Demande le tribunal à la bienheureuse sœur du Coeur de Jésus Consolin. Elle répond *« je suis fille de l'Eglise ! »* *« Veux-tu prêter serment ? Jamais, répondit-elle. Ma municipalité me l'a demandé, je l'ai refusé parce que ma conscience me le défend. Le tribunal poursuit : « la loi te l'ordonne »* Elle répondit alors : *« la loi humaine ne peut me commander des choses opposées à la loi divine »*.

→ *Ils sont nombreux aujourd'hui encore les tribunaux d'exception qui ne cherchent ni la justice, ni la vérité, ni les preuves. La sentence de condamnation est déjà portée avant que soient entendus les accusés. Nous pouvons en être victimes, mais parfois, par nos attitudes, nos paroles, nos regards nous sommes aussi ces juges sans justice.*

II° STATION – JESUS EST CHARGE DE SA CROIX

De l'Evangile selon saint Mathieu :

« Qui ne se charge pas de sa croix et ne me suit pas n'est pas digne de moi »

(Mt 10, 38)

-oOo-

Le témoignage des bienheureuses martyres :

Au moment où la sentence du tribunal tombait, la bienheureuse Pélagie BES montra l'alliance qu'elle portait au doigt et s'exclama : *« voilà le gage de la promesse qui nous fut faite de notre union à Dieu, et qui va être remplie en ce moment. Allons, mes sœurs, allons ensemble au même autel que notre sang en lavant de nos infidélités et en se mêlant à celui de la Victime sainte, nous ouvre les portes des tabernacles éternels »*, elle disait encore *« c'est donc aujourd'hui que le céleste époux va nous admettre aux noces pour lesquelles nous n'avons*

fait jusqu'à présent que de bien légers sacrifices »²

→ *Il ne s'agit pas seulement de porter sa croix, au risque de se laisser anéantir et détruire par elle. Il s'agit avant tout de se mettre à la suite du Seigneur Jésus, et de vivre ce chemin avec Lui à nos côtés. Cela n'enlève pas les épreuves, mais sa présence nous aide à les porter, à les surmonter, à les vaincre.*

III° STATION – JESUS TOMBE SOUS LE POIDS DE SA CROIX

De l'Evangile selon saint Mathieu :

« Veillez et priez afin de ne pas tomber au pouvoir de la tentation. L'esprit est plein d'ardeur, mais la chair est faible »

(Mt 26, 41)

-oOo-

Le témoignage des bienheureuses martyres :

La bienheureuse Marie-Rose DELOYE, bénédictine de Caderousse avait été la première à comparaître devant le tribunal, et seule religieuse. Le but du tribunal était sans doute de l'impressionner pour qu'elle tombe et renie sa foi. Mais elle trouva auprès du chanoine Antoine Joseph de Lusignan, le soutien dont elle avait besoin, si bien que *« leur émulation à tous deux pour mourir en*

²

p. 283

dignes martyrs, fut telle qu'on ne saurait dire si c'est la religieuse qui soutenait le courage du prêtre ou le prêtre qui soutenait celui de la religieuse »³

Une tradition familiale raconte que la bienheureuse sœur de l'Annonciation Faurie, moniale sacramentine de Bollène, au cours du procès, encouragea un jeune prêtre qui semblait faiblir ; « *courage, voilà les portes du ciel qui s'ouvrent pour nous recevoir* » et elle encourageait aussi ses compagnes « *courage, c'est Dieu qui va nous juger* »⁴.

→ *Ce qui nous fait tomber, bien souvent, c'est que nous avons l'impression d'être seuls face à l'épreuve. Le Seigneur nous donne les signes de sa présence et de sa grâce, il nous donne les moyens de nous relever. L'émulation réciproque de ces religieuses et de ces prêtres, c'est l'émulation de la prière et des sacrements qui sont propres à nous relever lorsque nous tombons.*

IV° STATION – JESUS RENCONTRE SA TRES SAINTE MERE

De l'Evangile selon saint Luc :

«Il est là pour la chute ou le relèvement de beaucoup en Israël et pour être un signe de contradiction. Toi-même, un glaive te transpercera l'âme. Ainsi seront dévoilées les pensées de bien des coeurs »

(Lc 2, 34-35)

-oOo-

3 p.265-266

4 p. 307

Le témoignage des bienheureuses martyres :

La bienheureuse sœur Saint-Bernard de ROMILLON, religieuse ursuline de Pont-Saint-Esprit, avait une grande dévotion envers la Vierge-Marie. Elle fit longtemps une prière à celle-ci pour avoir la grâce de mourir un samedi ou un jour de fête de la Vierge-Marie. Son désir fut exaucé, puisqu'elle fut condamnée et exécutée le samedi 12 juillet 1794. Alors que la foule s'exclamait « *vive la Nation* » elle s'écria « *Oui, je dis comme vous et avec plus de justice que vous : Vive la Nation qui me procure en ce beau jour la grâce du martyr* »⁵

→ *La Vierge Marie est sur notre chemin, dans nos vies, comme elle le fut sur le chemin de la croix et dans la vie de Notre Seigneur. Nous pouvons nous appuyer sur son amour, sa douceur et sa tendresse maternels. En montant à l'échafaud, de nombreuses religieuses ont chanté les litanies de la Vierge-marie. Elle fut la première à croire, elle nous est donnée comme notre mère pour nous porter par son exemple et sa prière, et particulièrement dans les moments difficiles.*

V° STATION – SIMON DE CYRENE AIDE JESUS A PORTER SA CROIX

De l'Évangile selon saint Luc :

« *Comme ils l'emmenaient, ils prirent un certain Simon de Cyrène qui*

5 p. 296

venait de la campagne, et ils le chargèrent de la croix pour la porter derrière Jésus »

(Lc 23, 26)

-oOo-

Le témoignage des bienheureuses martyres :

L'exemple de la sœur saint-François TALIEU, religieuse sacramentine de Bollène, même si elle ne fit pas partie des martyres, est significatif de leur état d'esprit, en effet *« l'amour qu'elle avait pour son état de sœur converse la portait à s'employer à tout ce qu'il y avait de plus pénible et de plus bas dans la maison pour le service de la Communauté ; étant dans la prison elle se faisait un devoir et un plaisir de servir toutes les religieuses enfermées avec elle »*.

Lorsqu'elle comparait devant le tribunal, le juge l'interroge *« aimes-tu le roi ? »*, et d'une voix forte, la sœur Saint-François répondit *« j'aime mon prochain, j'aime mon prochain, j'aime mon prochain, ne m'en demandez pas davantage parce que je ne pourrais pas vous répondre n'étant qu'une pauvre ignorante »*⁶.

→ *Ce ne sont ni l'apparence, ni les qualités, ni les richesses qui doivent nous porter à la charité envers le prochain. La seule science, la seule connaissance et la seule richesse de la sœur Saint-François - richesse qu'on ne peut lui enlever - c'est d'aimer son prochain, à la suite du Seigneur à qui elle a donné sa vie, au risque, pour cela d'être jugée et*

6 p. 281

condamnée.

VI^e STATION – UNE FEMME PIEUSE ESSUIE LA FACE DE JESUS

Du prophète Isaïe :

«Il était sans beauté ni éclat pour attirer nos regards, et sans apparence qui nous eût séduits ; objet de mépris, abandonné des hommes, homme de douleur, familier de la souffrance, comme quelqu'un devant qui on se voile la face, méprisé nous n'en faisons aucun cas »

(Is. 53, 2-3)

-oOo-

Le témoignage des bienheureuses martyres :

La bienheureuse sœur Sainte-Françoise DEPEYRE, originaire de Tulette, était religieuse ursuline à Carpentras. Après la fermeture du couvent, le 18 septembre 1792, elle retourna dans sa ville natale où *« sa principale occupation était de visiter et de consoler les malades, de les disposer au repentir de leurs fautes et à la réception des derniers sacrements de la main d'un prêtre insermenté. A ces devoirs de charité elle joignait la prière, et ne craignait pas de se montrer dans les oratoires qu'elle avait autrefois coutume de fréquenter. Dans l'ardeur de sa foi elle courait au martyre, et Dieu, par des grâces extraordinaires l'encourageait à se préparer au grand sacrifice »*⁷.

⁷ p. 310

→ *Il y a bien des moyens de venir au secours des petits, des pauvres, de ceux qui souffrent et sont affligés. Ces gestes de charité et de réconfort sont simples et à la portée de chacun, ils sont à notre portée. Ces gestes préparent les cœurs, aussi bien ceux qui les donnent que ceux qui les reçoivent, à reconnaître et voir la tendresse de Dieu dans ses sacrements. Oui, ces gestes sont à notre portée.*

VII° STATION – JESUS TOMBE POUR LA SECONDE FOIS

De l'Evangile selon saint Matthieu :

« Ce ne sont pas les biens-portants qui ont besoin du médecin, mais les malades... Je suis venu appeler non pas les justes, mais les pécheurs »

(Mt 9, 12-13)

-oOo-

Le témoignage des bienheureuses martyres :

En prison, les religieuses, « joignant à des exemples si touchants et si persuasifs » exercèrent « une sorte d'apostolat ». Ainsi, « le père d'une nombreuse famille étant tombé dans une sorte de désespoir, par la seule pensée que ses enfants allaient devenir orphelins par sa mort, un de ces religieuses dont les discours ne pouvait plus être entendus par son esprit troublé, se mit en prières pour lui obtenir le courage dont il avait besoin, pendant une heure

entière, elle resta à genoux, les bras élevés sur le Ciel. Sa prière fut entendue et exaucée par Celui qui tient tous les cœurs entre ses mains ; le père de famille sentit renaître la confiance en Dieu et il marcha au supplice avec un courage dont personne ne l'aurait cru capable »⁸.

→ Ce qui nous fragilise et nous fait tomber, ce sont souvent nos responsabilités, la pression que nous faisons peser nous-mêmes sur nos propres épaules. Parfois, l'entourage, les circonstances, la société même ne facilitent pas les choses. En cette période, c'est particulièrement vrai pour les époux et parents, au sein de la famille. Ce sont ces familles que nous avons à porter, nous aussi, par la sollicitude de notre prière à la suite des bienheureuses martyres, pour que les époux et parents demeurent fidèles à leur engagement.

VIII° STATION – JESUS CONSOLE LES FILLES DE JERUSALEM

De l'Evangile selon saint Luc :

« Il était suivi d'une grand multitude du peuple, entre autres de femmes qui se frappaient la poitrine et se lamentaient sur lui. Jésus se retourna vers elles et leur dit : 'filles de Jérusalem, ne pleurez pas sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants... Car si l'on traite ainsi l'arbre vert, qu'en sera-t-il de l'arbre sec ? »

(Lc 23, 27-28, 31)

⁸ p. 236-237

-oOo-

Le témoignage des bienheureuses martyres :

La bienheureuse Madeleine du Saint-Sacrement de JUSTAMOND, moniale cistercienne d'Avignon, déclarait « *Nous avons plus d'obligations à nos juges, qu'à nos pères et mères, puisque ceux-ci ne nous ont donné qu'une vie temporelle au lieu que nos juges nous procurent une vie éternelle* ». Alors qu'avec ses compagnes elles allaient à l'échafaud, un paysan ému par leur témoignage voulait s'approcher d'elles et toucher leurs vêtements, elles s'écrièrent « *Ah ! Plutôt, priez Dieu pour nous, priez ce Dieu qui va nous juger dans un moment, ce Dieu qui trouva des tâches dans ses Anges* ». Et elles chantaient les litanies de la Vierge Marie.⁹

→ *Il nous est si facile de trouver des héros à admirer ou des personnes à plaindre. Cela excite notre admiration ou notre pitié, mais peut en rester-là sans changer nos cœurs et notre vie. Les vertus de ceux qui nous entourent, l'exemple même des saints ne doit pas nous faire oublier nos pauvretés et le fait que nous sommes appelés à la sainteté. Ils ne sont pas des modèles à admirer, mais des exemples à suivre, des amis qui peuvent nous soutenir et nous encourager.*

IX° STATION – JESUS TOMBE POUR LA TROISIEME FOIS

De l'Evangile selon saint Luc :

⁹ pp. 326-327

« Il y aura de la joie au ciel pour un seul pécheur qui se convertit, plus que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de conversion »

(Lc 15, 7)

-oOo-

Le témoignage des bienheureuses martyres :

Le père de la bienheureuse sœur des Anges de ROCHER, ursuline, alors qu'elle s'était réfugiée chez lui après la fermeture du monastère, lui déclara : *« Ma fille, il vous est facile de vous cacher ; mais auparavant, examinez bien devant Dieu, si vous ne vous écartez pas de ses desseins adorables sur vous, dans le cas qu'il vous ait destinée pour être une des victimes qui doivent apaiser sa colère, je vous dirai comme Mardochée à Ester : vous n'êtes pas sur le trône pour vous mais pour votre peuple. Un conseil si chrétien inspiré de Dieu même fit la plus vive impression sur l'esprit et le cœur de cette sainte fille. Elle part avec joie »*¹⁰.

La veille de sa mort, la bienheureuse sœur Sainte-Sophie de Ripert d'Alauzier, ursuline *« se trouva inondée d'une joie extraordinaire qui lui fit verser de douces larmes. Elle s'écriait avec transport : 'Je suis dans une espèce d'extase et comme hors de moi-même, parce qu' j'ai la persuasion que demain je verrai mon Dieu et que je mourrai'. Un moment après sa conscience timorée lui fit craindre que cette exclamation n'eût été accompagnée d'un mouvement*

¹⁰ pp. 274-275

d'orgueil ; elle était si troublée qu'on dut la rassurer sur le sentiment qui l'avait inspiré. Elle fut en effet appelée le lendemain et condamnée à mort »¹¹.

→ Ce qui peut nous faire tomber, ce sont aussi bien nos certitudes que nos doutes. Lorsque nous plaçons trop de confiance dans nos propres ressources ou nos propres forces, lorsque nous ne faisons pas suffisamment confiance en nos qualités et nos charismes, nous nous exposons à la chute. Ce n'est pas à nous de nous juger ou de nous justifier, mais dans la prière, les sacrements, en particulier le sacrement de la Réconciliation, nous devons nous placer sous le regard de Dieu.

X° STATION – JESUS EST DEPOUILLE DE SES VETEMENTS

De l'Evangile selon saint Jean :

«Les soldats prirent ses vêtements et en firent quatre parts, une pour chacun. Restait la tunique ; elle était sans couture, tissée d'une seule pièce depuis le haut. Les soldats se dirent entre eux : 'ne la déchirons pas, tirons plutôt au sort à qui elle sera »

(Jn 19, 23-24)

-oOo-

Le témoignage des bienheureuses martyres :

¹¹ pp.277-278

Lorsque le tribunal interrogea la bienheureuse Claire de Sainte-Rosalie Du BAC, elle répondit « *Je suis religieuse et je le serai jusqu'à la mort, religieuse de cœur et d'âme* » et elle refusa de prêter le serment¹².

→ *Le tribunal a dépouillé ces religieuses de leurs monastères, de leurs biens, de leurs habits religieux, de leur bonne réputation, de tous les signes de la foi, mettant à terre plusieurs siècles de tradition et d'héritage chrétien. Mais l'essentiel n'est pas là, il ne peut leur enlever leur liberté de cœur et d'âme. Il peut nous arriver d'être destabilisés lorsqu'on nous agresse, nous accuse, nous dépouille, nous calomnie – et l'actualité nous en donne de douloureux exemples - mais il faut rester attachés à cette liberté de cœur et d'âme qui fait de nous des hommes et des femmes créés à l'image et ressemblance de Dieu, capables de donner leur vie par amour.*

XI° STATION – JESUS EST CLOUE SUR LA CROIX

De l'Evangile selon saint Jean :

« Comme Moïse a élevé le serpent dans le désert, il faut que le Fils de l'homme soit élevé, afin que quiconque croit ait en lui la vie éternelle »

(Jn 3, 14-15)

-oOo-

Le témoignage des bienheureuses martyres :

Lorsqu'on demanda à la bienheureuse Iphigénie de Saint-Mathieu de GAILLARD, sacramentine, si elle voulait prêter le serment, elle répondit : « *Je refuse. J'ai fait serment à Dieu, jne ne puis en être déliée par les hommes. D'ailleurs, je ne connais pas de plus glorieuse et plus douce liberté que l'accomplissement de mes vœux monastiques* »¹³.

Au moment d'être arrêtée, la bienheureuse sœur de l'Annonciation FAURIE, moniale sacramentine de Bollène, avait rejoint sa famille à Sérignan. Son père était déjà emprisonné. Sa mère et sa sœur la pressaient de se cacher mais elle refusa, et lorsqu'on vint l'arrêter, se tournant vers sa sœur en pleurs, elle dit « *s'il faut savoir vivre pour Dieu, il faut aussi savoir mourir pour lui. Prie pour moi et console notre mère* »¹⁴ et au moment de son exécution, s'adressant toujours à sa sœur, elle s'écria « *Adieu, Madeleine, embrasse notre mère... au revoir dans les vieux où je vais l'attendre* »¹⁵

→ *Vivre pour Dieu, c'est vivre par amour, mourir pour Dieu, c'est mourir par amour. Ce qui donne du sens à notre vie, et même à notre mort, c'est l'amour, cette capacité que nous avons de donner notre vie, parce qu'il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie par amour pour ceux qu'on aime. Il y a bien des jalousies, des vanités, des envies, de l'orgueil qui pourrait nous éloigner de cela, mais l'amour nous donne déjà la victoire.*

XII° STATION – JESUS MEURT SUR LA CROIX

13 p. 270

14 pp. 305-306

15 p. 308

De l'Évangile selon saint Jean :

« Nul n'a d'amour plus grand que celui qui donne sa vie pour ceux qu'il aime »

(Jn 15, 13)

-oOo-

Le témoignage des bienheureuses martyres :

La bienheureuse sœur Sainte-Françoise DEPEYRE, ursuline, se serait écrié peu avant son exécution, aux dires des témoins *« Ô mes chères soeurs, quel beau jour que celui qui se prépare. Demain les portes du ciel s'ouvriront pour nous et nous irons jouir de la félicité des saints. Quel bonheur, nous allons voir notre époux »*¹⁶. La bienheureuse Théotiste PELISSIER, sacramentine, *« marcha vers le lieu de son supplice avec ses trois autres compagnes avec un courage et une générosité admirables, en chantant le Magnificat »*¹⁷.

→ *Pour ces religieuses martyres, la croix prit l'apparence de la guillotine. La croix peut prendre bien des formes et des apparences dans notre quotidien : il n'y a pas de bois, il n'y a pas de clous, il n'y a pas de sang, et pourtant, nous sommes crucifiés jusqu'à la mort. Nous pouvons légitimement nous arrêter à l'épreuve que cela représente, nous pouvons être légitimement effrayés par l'épreuve et par la mort. Mais nous ne*

16 p. 312

17 p. 287

pouvons en rester là, et laisser le dernier mot à ces épreuves. Les bienheureuses martyres nous font voir plus loin, nous montrent la force de la foi et de l'espérance.

XIII° STATION – JESUS EST DESCENDU DE LA CROIX ET REMIS A SA MERE

De l'Evangile selon saint Luc :

«Si quelqu'un a honte de moi et de mes paroles, le Fils de l'homme aura honte de lui quand il viendra dans sa gloire et dans celle du Père et des saints anges»

(Lc 9, 26)

-oOo-

Le témoignage des bienheureuses martyres :

La vie des religieuses en prison était rythmée par la prière.

La journée commençait à 5 h du matin par une heure d'oraison, la prière de l'office, les prières de la messe.

A 8 h, elles récitaient les litanies des Saints. Elles se préparaient ensuite à la mort, par la prière des agonisants. Elle recevaient d'intention la communion, le sacrement de l'extrême-onction. Elles renouvelaient les vœux de leur baptême et de leur profession religieuse.

Vers 9 h, celles qui étaient appelées allaient au tribunal, les autres priaient

pour elles en disant les litanies de la Vierge, 1000 Ave Maria et les paroles de Jésus en croix. Aucune ne revenait du tribunal, mais elles allaient à la prison du Cirque pour attendre l'exécution.

Vers 6 h du soir, après avoir dit l'office, sachant que c'était l'heure des exécutions, elles rendaient grâce à Dieu par la prière du psaume Laudate Dominum.

→ Comme le corps du Seigneur Jésus est remis à sa sainte Mère, les bienheureuses martyres ont confié leur vie à l'Eglise. Elles n'avaient plus la sécurité de leur couvent, mais la force de la vie fraternelle ; elles n'avaient plus la facilité d'accéder aux sacrements, mais d'intention, héroïquement elles les ont tous vécus ; elles n'avaient plus la beauté de leurs oratoires, elles ont sanctifié, embelli, fleuri leur prison par leur prière persévérante. Ces bienheureuses nous ouvrent le chemin d'une vie chrétienne et sacramentelle aussi simple qu'héroïque.

XIV° STATION – JESUS EST MIS AU TOMBEAU

De l'Evangile selon saint Jean :

«Si le grain de blé tombe en terre ne meurt pas, il reste seul ; si au contraire il meurt, il porte du fruit en abondance »

(Jn 12, 24)

-oOo-

Le témoignage des bienheureuses martyres :

Les intentions des juges étaient claire « *il faut purger la terre* »¹⁸, « *il s'agit moins de les punir que de les anéantir* »¹⁹, Fauvety écrit « *qu'elle extermine ceux qui lui tomberont sous la main et tue les autres d'épouvante* »²⁰.

Lorsque les sœurs Pélagie BES, Théotiste PELISSIER, Saint-Martin BLANC et Sainte-Sophie d'ALBAREDE comparurent, répondant qu'elles étaient religieuses, le tribunal leur déclara « *qu'il n'y avait plus de religieuses, que la loi avait aboli toutes les corporations, ordres et congrégations et qu'il ne devait y avoir en France que des citoyens* ». Elles répliquèrent alors que « *les hommes pouvaient faire cesser la fonction, mais non pas les empêcher d'être religieuseuse et qu'elles l'étaient* »²¹.

→ *Ils ont voulu les tuer, les anéantir, les enterrer en supprimant leurs couvents, leurs chapelles, leurs habits, en les poursuivant, en les dépouillant, en les persécutant. Ils ne sont parvenu qu'à confirmer leur foi, affermir leur espérance en Celui à qui elles ont donné leur vie, à désir de donner leur vie à Dieu, à renouveler l'amour qui les fait vivre.*

Conclusion :

Mon âme exalte le Seigneur,*

18 p. 81

19 p. 83

20 p.99

21 p. 290

exulte mon esprit en Dieu, mon Sauveur !

Il s'est penché sur son humble servante
désormais, tous les âges me diront bienheureuse.

Le Puissant fit pour moi des merveilles
Saint est son nom !

Son amour s'étend d'âge en âge*
sur ceux qui le craignent ;

Déployant la force de son bras,*
il disperse les superbes.

Il renverse les puissants de leurs trônes,*
il élève les humbles.

Il comble de biens les affamés,*
renvoie les riches les mains vides.

Il relève Israël, son serviteur,*
il se souvient de son amour,
de la promesse faite à nos pères,*
en faveur d'Abraham et de sa race, à jamais

Gloire au Père, et au Fils et au Saint Esprit
Pour les siècles des siècles. Amen

-oOo-

Les bienheureuses martyres d'Orange

1- Suzanne Agathe DELOYE

née le 4 février 1741 à Beaume-de-Transit

sœur Marie-Rose

bénédictine de Caderousse

exécutée le 6 juillet 1794

2 - Marie Suzanne de GAILLARD

née le 23 septembre 1761 à Bollène

sœur Iphigénie de Saint-Mathieu

sacramentine de Bollène

exécutée le 7 juillet 1794

3 - Marie-Anne Madeleine de GUILHERMIER

née le 29 juin 1733 à Bollène

sœur Sainte-Mélanie

ursuline de Bollène

exécutée le 9 juillet 1794

4 - Marie Anne Marguerite de ROCHER

née le 20 janvier 1755 à Bollène

sœur des Anges

ursuline de Bollène

exécutée le 9 juillet 1794

5 - Marie Gertrude de RIPERT d'ALAUZIER

née le 15 novembre 1757 à Bollène

sœur Sainte-Sophie

ursuline de Bollène

exécutée le 9 juillet 1794

6 - Sylvie Agnès de ROMILLON

née le 15 mars 1750 à Bollène

sœur Agnès de Jésus

ursuline de Bollène

exécutée le 9 juillet 1794

7 - Rosalie Clotilde BES

née le 30 juin 1752 à Baume-de-Transit

sœur Pélagie de Saint-Jean-Baptiste du Saint-Sacrement

sacramentine de Bollène

exécutée le 11 juillet 1794

8 - Marie Elisabeth PELISSIER

née le 15 avril 1741 à Bollène

sœur Théotiste Marie du Saint-Sacrement

sacramentine de Bollène

exécutée le 11 juillet 1794

9 - Marie-Claire BLANC

née le 17 janvier 1742 à Bollène

sœur Saint-Martin-Marie du Saint-Sacrement

sacramentine de Bollène

exécutée le 11 juillet 1794

10 - Marie Marguerite de BERBEGIE d'ALBAREDE

née le 8 octobre 1740 à Saint-Laurent-de-Carnols

sœur Sainte-Sophie

ursuline de Pont-Saint-Esprit

exécutée le 11 juillet 1794

11 - Madeleine Thérèse TALIEU

née le 13 septembre 1764 à Bollène

sœur Rose de Saint-Xavier

sacramentine de Bollène

exécutée le 12 juillet 1794

12 - Marie CLUZE

née le 5 décembre 1761 à Saint-Jean-en-Royans
sœur du Bon-Ange Marie-Marthe du Saint-Sacrement
sacramentine de Bollène
exécutée le 12 juillet 1794

13 - Marguerite Eléonore de JUSTAMOND

née le 12 janvier 1746 à Bollène
sœur Marie de Saint-Henri
Cistercienne d'Avignon
exécutée le 12 juillet 1794

14 - Marie-Anne LAMBERT

née le 17 août 1742 à Pierrelatte
sœur Saint-François
ursuline de Bollène
exécutée le 13 juillet 1794

15 - Elisabeht VERCHIERE

née le 2 janvier 1769 à Bollène
sœur Madeleine de la Mère de Dieu Marie du St-Sacrement
sacramentine de Bollène
exécutée le 13 juillet 1794

16 - Anne André MINUTTE

née le 4 février 1740 à Sérignan
sœur Saint-Alexis Marie du Saint-Sacrement
sacramentine de Bollène
exécutée le 13 juillet 1794

17 - Thérèse Henriette FAURIE

née le 13 février 1770 à Sérignan

sœur de l'Annonciation de St-Joseph Marie du St-Sacrement
sacramentine de Bollène
exécutée le 13 juillet 1794

18 - Marie Anne DEPEYRE

née le 8 juin 1751 à Tulette
sœur Sainte-Françoise
ursuline de Carpentras
exécutée le 13 juillet 1794

19 - Marie Anastasie de ROQUARD

née le 5 octobre 1749 à Bollène
sœur Saint-Gervais
ursuline de Bollène
exécutée le 13 juillet 1794

20 - Marie-Rose de GORDON

née le 29 septembre 1733 à Mondragon
sœur Aimée de Jésus-Marie du Saint-Sacrement
sacramentine de Bollène
exécutée le 16 juillet 1794

21 - Marie-Thérèse CHARRANSOL

née le 27 février 1758 à Richerenches
sœur de Saint-Louis-Marie du Saint-Sacrement
sacramentine de Bollène
exécutée le 16 juillet 1794

22 - Marie-Anne BEGUIN ROYAL

née le 20 octobre 1732 à Bouvante
sœur Saint-Joachim
sacramentine de Bollène
exécutée le 16 juillet 1794

23 - Marie-Anne DOUX

née le 8 avril 1739 à Bollène
sœur Saint-Michel
ursuline de Bollène
exécutée le 16 juillet 1794

24 - Marie-Rose LAYE

née le 26 septembre 1728 à Bollène
sœur Saint-André
ursuline de Bollène
exécutée le 16 juillet 1794

25 - Dorothée Madeleine Julie de JUSTAMOND

née le 27 mai 1743 à Bollène
sœur du Coeur de Marie
ursuline de Pernes
exécutée le 16 juillet 1794

26 - Madeleine Françoise de JUSTAMOND

née le 25 juillet 1754 à Bollène
sœur Madeleine du Saint-Sacrement
cistercienne d'Avignon
exécutée le 16 juillet 1794

27 - Marie-Madeleine de JUSTAMOND

née le 6 septembre 1724 à Bollène
sœur Catherine de Jésus
ursuline de Pont-Saint-Esprit
exécutée le 26 juillet 1794

28 - Anne CARTIER

née le 19 novembre 1733 à Livron
sœur Saint-Basile

ursuline de Pont-Saint-Esprit

exécutée le 26 juillet 1794

29 - Marie-Marguerite BONNET

née le 18 juin 1719 à Sérignan

sœur Marie de Saint-Augustin du Saint-Sacrement

sacramentine de Bollène

exécutée le 26 juillet 1794

31 - Marie-Claire du BAC

née le 9 janvier 1727 à Laudun

sœur Claire de Sainte-Rosalie

ursuline de Bollène

exécutée le 26 juillet 1794

32 - Elisabeth Thérèse CONSOLIN

née le 6 juin 1736 à Courthezon

sœur du Coeur de Jésus

ursuline de Sisteron

exécutée le 26 juillet 1794

-oOo-

Bienheureuse soeur Théotiste du St Sacrement PÉLISSIER
Bienheureuse soeur Rose de Saint Xavier TALIEU
Bienheureuse soeur Madeleine de la Mère de Dieu VERCHIERE
Bienheureuse soeur de l'Annonciation FAURIE
Bienheureuse soeur Saint Alexis MINUTTE
Bienheureuse soeur Marie-Rose DELOYE
Bienheureuse soeur Saint François LAMBERT
Bienheureuse soeur Saint Augustin BONNET

Priez pour nous
Priez pour nous

O Christ, écoute-nous

O Christ, écoute-
nous

O Christ, exauce-nous

O Christ, exauce-
nous

PRIONS

Ô Dieu notre Père, tu as fécondé notre terre par le sang des martyrs et tu l'as béni par la présence de tant de Saints. Que leur brillant exemple et leur courageux témoignage nous conservent dans la foi, afin que nous puissions recueillir et déjà goûter avec joie aux fruits de leur sacrifice. Par le Christ notre Seigneur. Amen

© abbé Bruno Gerthoux - Mars 2018